



Orange serait donc peut-être intéressée pour racheter TDF qu'elle a vendue en 2002

En 2001, suite à des erreurs majeures de gestion capitaliste, France Télécom a dû gérer une dette de 76 milliards d'€. Les personnes en responsabilité lors de ses choix capitalistes n'ont jamais été inquiétées pour ces fautes majeures. Par contre **les salarié-es dans l'entreprise ont enduré réorganisations, réduction des coûts, pressions incessantes sur les conditions de travail afin de rembourser la dette.** La direction de l'époque a aussi décidé de ventes des actifs non-stratégiques et, en 2002, nos collègues de TDF, filiale de France Télécom, comme d'autres, se sont retrouvé-es vendu-es afin de faire rentrer des liquidités dans l'entreprise ; environ 1,7 milliards d'€.

En 20 ans, le travail de nos collègues de TDF est passé de non-stratégique à stratégique !!! permettant, possiblement, à l'entreprise de racheter TDF à ses propriétaires pour une somme qui pourrait avoisiner les 6 à 7 milliards d'€. Encore une fois cette vente en 2002 a été une grande réussite pour les fonds d'investissements qui, en 2021-2022, pourraient récupérer quelques milliards d'€.

L'entreprise n'a jamais caché que la mise en visibilité de ses actifs cachés dans le labyrinthe Orange devrait permettre d'améliorer sa profitabilité actionnariale. Le plan stratégique 2020-2025 a lancé la création de l'entreprise Orange Concession focalisée sur le marché des RIP (Réseau d'Initiative Publique), pour le déploiement de la fibre, mais aussi la création de Totem au niveau européen, filiale nouvellement créée destinée à la gestion des pylônes, en transférant des pans entiers de ses actifs stratégiques pour un opérateur de télécommunications.

Que TDF soit intégré dans Orange, ce qui est peu probable, ou se retrouve dans Totem, la ligne stratégique d'Orange est bien de montrer que ces actifs peuvent et doivent avoir un intérêt pour des investisseurs ; le sort des collègues de TDF ou celles et ceux d'Orange qui seront transféré-es chez Totem ou à Orange Concession étant le cadet de leurs soucis. Il faut être profitable point barre.

Nous considérons que les réseaux de télécommunications, comme cela a été montré lors de la crise sanitaire, sont des Biens Communs. Ils ne peuvent pas être gérés par des sociétés donc le seul but est de réaliser des profits au préjudice des travailleur-euses réalisant la valeur ajoutée de l'entreprise, mais aussi au détriment des usager-ères qui, dans certaines zones, n'ont même pas de connexion au réseau de téléphonie mobile et, dans d'autres, un accès ADSL ou fibre quasiment inexistant.

